

AMI CNRT (8) – Transformation et commercialisation des scories métallurgiques

Dans le cadre de ses travaux sur l'économie circulaire, le CNRT Nickel et son Environnement à l'intention de lancer des études complémentaires sur la transformation et la commercialisation des scories métallurgiques, de l'usine de Doniambo comme celle du Koniambo. Les 3 lots d'étude ci-dessous sont prévus :

Lot 1 : Carbonation : quelles suites techniquement et économiquement possibles aux projets Carboscories et Carboval (carbonation des scories en vue de fabrication de ciment ou béton) ?

Date prévue des travaux : Septembre 2023 à Mars 2024

Expérience requise du Prestataire : Excellente compréhension technique des procédés de carbonation, des processus énergétiques, et des compositions et normes de ciments et bétons. Capacité d'adaptation à la demande formulée, de pensée innovante, et de synthèse des idées.

Lot 2 : Le marché intérieur à la Nouvelle Calédonie, des scories comme matériau de construction : quels freins, quelles solutions ?

Date prévue des travaux : Septembre 2023 à Mars 2024

Expérience requise du Prestataire : Excellente compréhension des normes applicables aux matériaux de construction, et du marché de matériaux de construction en Nouvelle Calédonie. Capacité d'adaptation à la demande formulée, de pensée innovante, et de synthèse des idées.

Lot 3 : Les marchés extérieurs à la Nouvelle Calédonie, marchés de niches, reblais de masse: quels développements possibles ?

Date prévue des travaux : Septembre 2023 à Mars 2024

Expérience requise du Prestataire : Excellente compréhension des normes applicables internationalement aux matériaux de construction. Connaissance des marchés régionaux de matériaux de construction et des grands modes de financement régionaux. . Capacité d'adaptation à la demande formulée, de pensée innovante, et de synthèse des idées.

Démarche :

Les entreprises intéressées devront adresser leur manifestation d'intérêt au CNRT (cnrt@cnrt.nc) avant le 15 juin 2023, en précisant les lots sur lesquelles elles souhaitent concourir.

Les entreprises devront joindre le ou les CV des personnes qui effectueront ces travaux, et leurs références dans le domaine.

Les entreprises pré-qualifiées recevront un engagement de confidentialité à retourner signé au CNRT, afin de recevoir le document complet d'appel d'offres.